

M.

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 2890 /JUST.

Objet:

P.V.n°11/O.P.J.Strybos.-

Transmis à Monsieur le Substitut du
Procureur du Roi à Kigali, P.V.n°11/O.P.J.Strijbos,
Req.d'information n°1955 R.M.P.791/V.H., fiche
d'identité.

Monsieur Alexakis, refuse de payer
l'amende forfaitaire et demande une contre-expertise

Astrida, le 17 octobre 1950.-
L'Officier de Police Judiciaire,
I.REISDORFF, -
STRijbos

